



Association Soutiens en Urgence à la vie de l'hôpital du Bassin de RUFFEC
BP 19

16700 RUFFEC

E.mail : assdef_hopitalruffec@yahoo.fr

Siret : 528 995 913 00019 APE 9499Z

Membre de la Coordination Nationale, Association agréée par le ministère de la santé,
arrêté du 14/08/2008 Siret : 503 711 988 00025

Intervention 13 Avril 2017

Bonjour à toutes et tous

Notre présence aujourd'hui aux côtés des personnels est une évidence.

Quand les personnels vont mal, malgré toute leur bonne volonté, l'accueil et la prise en charge des malades en sont directement impactés. Les conditions de travail des personnels se dégradent au rythme des restructurations : pénibilité accrue, précarité endémique, burn-out en série.

Partout en France, du fait de la pénurie organisée des professionnels de santé, des restructurations et fermetures successives qui s'accroissent avec la mise en place des GHT, la désertification sanitaire s'étend laissant toujours plus d'usagers sur le bord de la route.

Nous ne pouvons pas parler des difficultés de l'hôpital sans parler de son déficit.

Les chiffres les plus contradictoires ont circulé sur le déficit de l'hôpital. Les personnels viennent de nous en donner quelques éléments. La seule donnée certaine est que le déficit est réel et que l'ARS impose un PRE (plan de retour à l'équilibre).

Pour comprendre => le financement des hôpitaux, comment ça marche ?

Chaque année le Ministère de la santé

- élabore un Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS)
- détermine le % d'évolution de l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie)

Le PLFSS et le % de l'ONDAM sont ensuite présentés au parlement pour vote (à l'automne de l'année N pour application à l'année N+1).

La réduction des dépenses de santé s'inscrit dans un objectif global de réduction des dépenses publiques.

L'ONDAM est une enveloppe fermée

=> si un secteur de l'enveloppe augmente il y a forcément un autre secteur qui diminue.

C'est dans cet espace d'enveloppes contraintes qu'évoluent les budgets hospitaliers.

Depuis 10 ans, l'ONDAM hospitalier est voté bien en dessous des besoins réels.

=> provoquant l'endettement des hôpitaux et les plans de retour à l'équilibre imposés par les tutelles (**nous y voilà**)

Les plans de retour à l'équilibre se terminent toujours :

=> par des restructurations, des fermetures de lits et de services

=> par l'éloignement de l'accès aux soins pour la population

=> par la dégradation des conditions de travail pour les personnels

La T2A est un élément clé dans la contrainte :

=> chaque établissement est (théoriquement) rémunéré en fonction de son activité

=> tentative d'augmenter +++ son activité
=> mais enveloppe ONDAM fermée
=> si l'activité globale augmente la rémunération de chaque acte va baisser
=> « piquer » l'activité du voisin pour ne pas augmenter le volume global => regroupements = GHT

En T2A => un patient hospitalisé = un séjour = un tarif payé à l'hôpital :
→ si le patient nécessite le passage par plusieurs services (ex : urgences + radio + médecine) le tarif versé à l'hôpital se répartit entre les services qui ont traité le patient.
Cela fonctionne tant que le patient reste dans le même hôpital.
→ si le patient est transféré vers un autre hôpital le tarif du séjour est versé à l'hôpital d'accueil en bout de chaîne. (ex : le patient entre aux urgences de Ruffec, il a une radio ou un scanner puis il est transféré à Angoulême ou Poitiers → Angoulême ou Poitiers encaisse la tarif → les urgences et la radio de Ruffec n'ont plus le retour financier de leur travail).
Depuis 3 ans des subventions pour site isolé ont été mises en place → Ruffec en bénéficie au titre d'activités d'urgences isolées (250 000 euros / an) qui ne compensent pas les pertes.

Dans tout hôpital à qui l'on ferme ses services d'hospitalisation en aval des urgences le système T2A génère de fait un déficit.

Si on y ajoute des problématiques de gestion de la part des Directions de l'Hôpital et du Trésor Public, la situation devient très inquiétante.

Alors dans le cadre du PRE imposé à Ruffec quels services seront impactés ? Combien d'emplois seront concernés ? Combien de trajets supplémentaires vers Angoulême, Poitiers ou Niort chacun(e) d'entre nous devra t il faire ?

En parallèle du PRE, où en sont les discussions concernant le projet médical partagé du GHT Charente (c.a.d qui aura le droit de faire quoi) ?

Autant pour le PRE que pour le projet médical partagé, tout se passe à huis clos entre « personnalités bien pensantes ». Aucune information ne filtre.

Pour preuve, le 30 Mars dernier, une délégation de l'association a rencontré le Directeur de l'hôpital. Poussé dans les retranchements, il a fini par nous dire que les discussions avancent mais qu'il ne peut pas communiquer tant que les projets ne sont pas finalisés !!! **Je vous laisse apprécier.**

Tant qu'aux perspectives de développement d'activités nouvelles, aucune volonté de s'investir dans les dossiers, le plus criant étant le mammographe renvoyé à des jours meilleurs !!! Déficit oblige.

STOP ça suffit.

Ce n'est pas aux personnels ni aux usagers de payer l'addition.

Il faut rompre avec cette logique d'économies à tout prix qui entraîne l'hôpital dans le cycle infernal de la réduction ou suppression progressive des activités sous prétexte de combler le déficit sans jamais y parvenir. La réduction des activités entraîne de fait de nouvelles pertes financières par recettes manquantes ... etc ... Et la couverture sanitaire de la population s'éloigne ...

Développer les activités existantes et générer des activités nouvelles, c'est possible.

Améliorer les conditions de travail des personnels, c'est possible.

En local, tant que le système T2A perdurera, il faut « harceler » l'ARS pour obtenir des enveloppes complémentaires et « harceler » la direction de l'hôpital pour qu'elle monte les dossiers . Au national il faut « harceler » nos politiques pour abandonner le tout T2A → fait en autre par la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité dont nous sommes adhérents.

Le combat continue, on ne lâche rien. → annoncer la manifestation du 1e Mai (départ de la gare, arrêt devant l'hôpital et retour à la gare).

Merci pour votre écoute